



# Participation citoyenne Compte-rendu

**Titre :** Insertions, intersections, interactions : quelles solutions ?

Date de l'événement : 19/03/2024

Lieu : Malaunay

Horaires : 18h00 – 20h00

Service porteur du projet : Direction Aménagement Grands Projets

Animateurs : Julie CASTEL, Julien CAMMAS, Métropole Rouen Normandie

Intervenants : Yannick MAURIZOT, Métropole Rouen Normandie, Frédéric CÔTÉ, EGIS

## Participant·es

Citoyen·nes :	Agent·es :	Total
Hommes : 4 Femmes : 5	Hommes : 3 Femmes : 1	9

## Type d'événement :

- Atelier participatif
- Réunion publique
- Balade urbaine
- Cartographie participative

- Rencontres de proximité
- Questionnaire
- Autre : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

## Rappel du contexte de l'événement :

Sur les 14 km du parcours, 2 km ont d'ores et déjà été réalisés, en particulier dans le secteur de Maromme. Pour poursuivre le développement de la balade du Cailly, la démarche de Déclaration d'Utilité Publique sera engagée dès 2024, et de nouveaux secteurs seront aménagés en 2025.

La deuxième phase de concertation continue en ce printemps 2024. Il est maintenant question des interactions et des partages d'usage avec le milieu urbain.

Comment accéder à la balade ? Comment en sortir ? Quels liens avec les autres modes de déplacements et les autres voies de circulation ?

## Rappel des objectifs :

1. Faire un point sur l'état d'avancement du projet et de la concertation
2. Trouver avec les habitants de quelle manière pourrait être aménagées les intersections afin d'améliorer la lisibilité et la sécurisation

## Rappel du déroulé :

Heure	Descriptif
17h45	Accueil des participants.
18h05	Présentation de l'état d'avancement du projet et de la concertation + présentation des attendus de cette soirée
18h15	Temps ouvert pour des questions éventuelles
18h20	Présentation du champs des possibles lorsqu'on traite une intersection
18h40	Travail en groupe de 2 tables sur 5 intersections

## Compte-rendu

La balade du Cailly donne la priorité aux circulations douces (marche à pied, vélos, trottinettes etc.) : comment traiter l'aménagement des carrefours lorsque la balade traverse des voies circulées ?

La Métropole a souhaité mettre à contribution les citoyens afin de connaître leurs souhaits et ressentis pour aménager les carrefours et intersections de la balade avec des voies de circulation automobile.

Le travail en groupe a permis de traiter quelques intersections.

Pour chacune d'entre elles, une explication du contexte était présentée aux participants. Ils devaient d'abord se prononcer sur l'existant : l'aménagement actuel correspond-il aux usages ?

Ils devaient ensuite faire une proposition sur la base des aménagements de voirie possibles et généralement appliqués dans ce type de cas de figure.

Enfin, l'état d'avancement des réflexions sur le sujet était confronté aux propositions afin d'en tirer des éléments importants à appliquer ou au contraire à modifier.

Livrable type :



### 1. Rue Paul Nouel à Malaunay

Groupe n°



1. L'existant : l'aménagement actuel correspond-il à vos usages ?

Oui  Non

Merci d'expliquer votre réponse

- Zone dangereuse actuellement. Beaucoup de circulation son veut rapide. Manque de visibilité dû à la végétation. Utilisée comme échappatoire par les usagers pour rejoindre la côte de Dieffe.

2. Le futur : la Métropole envisage le réaménagement de cette intersection afin de privilégier les circulations cyclables et piétonnes : expliquez ici de façon simple quels aménagements vous semblent les plus pertinents.

- Idée = Mettre un sens interdit sans riveaux et installer 1 double bascule juste après la maison. Shop g aura véhicules qui viennent de toutes les au niveau de l'entrée de la rue Paul Nouel. Adoucir l'angle en face l'entrée de l'avenue de grand. Après l'entrée du riveaux mettre une barrière d'usage à vitesse genre chicane.

Pour cet aménagement, nous envisageons d'avoir recours à :

- L'apaisement des vitesses
- L'utilisation de la végétation
- La mise en place de dispositifs pour casser la vitesse (chaussidoux, terre-plein, chicane, ralentisseur...)
- Le passage en zone 30 ou zone de rencontre
- L'aménagement d'un plateau piétonnier
- L'élargissement des trottoirs
- Le double-sens cyclable
- Autres



Atelier participatif du 19 Mars 2024



## Voici une synthèse des principaux résultats issus de ce travail en groupes

Intersection		Groupe 1	Groupe 2
<b>1. Rue Paul Nouel à Malaunay</b>	<i>Remarques sur l'aménagement actuel</i>	Zone dangereuse actuellement. Beaucoup de circulation, souvent rapide. Manque de visibilité.	Zone dangereuse actuellement. Trop étroite pour circulation sécurisée des piétons et cyclistes. Rue qui sert de raccourci pour éviter un carrefour à feu.
	<i>Propositions pour l'aménagement futur</i>	Mettre un sens unique « sauf riverains » et installer une barrière après l'entrée de la maison. Priorité à donner à la Balade du Cailly.	Accès VL réservé au seul riverain par sens unique, et mobilier urbain amovible après son accès. Création d'une voie sans issue et d'une zone de rencontre pour alerter sur la possible présence de VL.
	<i>Remarques sur la proposition de la maîtrise d'œuvre</i>	Aménagement adapté mais qui pourrait aller plus loin en <b>supprimant la circulation automobile.</b>	Aménagement adapté mais qui pourrait aller plus loin en <b>supprimant la circulation automobile.</b>
<b>2. Rue de Fresquiennes au Houlme</b>	<i>Remarques sur l'aménagement actuel</i>	Intersection dangereuse avec une visibilité difficile. Vitesse excessive dans les deux sens.	Intersection dangereuse avec une visibilité difficile. Vitesse excessive dans les deux sens.
	<i>Propositions pour l'aménagement futur</i>	Travailler l'arrivée de rue de Fresquiennes (qui arrive de Pissy-Poville) en perpendiculaire à la RD51. Echange sur la nécessité d'un plateau surélevé pour faire baisser la vitesse des véhicules.	Création d'un plateau surélevé pour sécuriser la traversée des piétons et cyclistes. Indiquer entrée et sortie de balade. En sortie les cyclistes empruntent la route comme les VL.
	<i>Remarques sur la proposition de la maîtrise d'œuvre</i>	Aménagement qui pourrait aller plus loin pour faire ralentir les voitures, notamment en <b>réaménageant l'intersection avec un angle plus fermé.</b>	Aménagement satisfaisant notamment la signalisation « Cyclistes pieds à terre » <b>Attention à la qualité de l'indication d'entrée dans la balade.</b>
<b>3. Rue de la République au Houlme</b>	<i>Remarques sur l'aménagement actuel</i>	Intersection dangereuse pour les usagers. Vitesse élevée sur la rue de la République (ligne droite).	Intersection non traitée par manque de temps.
	<i>Propositions pour l'aménagement futur</i>	Mettre deux ralentisseurs de chaque côté de l'intersection.	
	<i>Remarques sur la proposition de la maîtrise d'œuvre</i>	Aménagement bien pensé pour la mise en sécurité des usagers mais <b>besoin de faire ralentir les voitures avec un ralentisseur par exemple.</b>	

<b>4. Rue de la sente aux Loups à Maromme</b>	<i>Remarques sur l'aménagement actuel</i>	Voie importante pour la desserte du lycée Palissy.	Intersection non traitée par manque de temps.
	<i>Propositions pour l'aménagement futur</i>	Ralentir les véhicules des trois axes, et construire un ilot central sur l'axe principal.	
	<i>Remarques sur la proposition de la maîtrise d'œuvre</i>	Aménagement approprié afin de faire ralentir la circulation. Besoin d'avoir des comptages sur le nombre et la vitesse des voitures ?	
<b>5. Rue de la République à Déville Lès Rouen</b>	<i>Remarques sur l'aménagement actuel</i>	Intersection non traitée par manque de temps.	Carrefour compliqué bien que géré par feux tricolores ; dangereux car peu lisible surtout en voiture.
	<i>Propositions pour l'aménagement futur</i>		Passage piéton rue de la République et terreplein central ou marquage au centre du carrefour.
	<i>Remarques sur la proposition de la maîtrise d'œuvre</i>		« C'est plus beau » Attention : le STOP prévu rue Fauquet risque de créer un bouchon et inciter les automobilistes à passer ailleurs. Voir si le maintien d'un carrefour à feux n'est pas plus pertinent. Attention au sens unique rue Fauquet : elle sert parfois de déviation aux bus lors de travaux rue Jules Ferry.

## Principaux enseignements

1. Chaque intersection est différente et doit être traitée de façon spécifique.
2. Le nombre et la vitesse des voitures est une inquiétude récurrente des participants.
3. Le travail de réflexion proposé a été apprécié notamment pour les usagers à la fois automobilistes, piétons ou cyclistes.
4. Les intervenants ont des avis différents sur les différents types d'aménagement de sécurité possibles ; divergence de point de vue par exemple sur le plateau surélevé.
5. Zone de rencontre peu connue ; risque de non respect.

## Conclusion et prochaines échéances

Rendez-vous le 11 avril pour un atelier traitant de la signalétique